

20
24

Profils et parcours des personnes logées





La sixième édition de notre enquête annuelle sur les profils et parcours des personnes logées, qui repose sur l'analyse de près de 30 000 entrants et sortants, démontre le rôle essentiel du logement accompagné pour les personnes les plus précaires, notamment en proposant une solution de logement autonome, accessible et abordable, pérenne ou plus transitoire, et en améliorant la situation des personnes lorsqu'elles quittent les résidences.

Pour la deuxième année de suite, nous avons souhaité présenter des chiffres et indicateurs par dispositif, de façon à mettre en évidence les différentes solutions proposés par les gestionnaires de logement accompagné, pour mieux faire connaître le profil et les parcours des personnes qui entrent et qui sortent d'une résidence sociale, d'un foyer de travailleur migrant, d'une résidence pour jeunes ou bien encore d'une pension de famille. Le secteur du logement accompagné démontre également sa capacité à faire face à l'évolution des publics, à se transformer et à s'adapter. Il propose des solutions aussi diversifiées que ne le sont les profils et les parcours des personnes logées.

Enfin, nous avons voulu mettre en lumière le logement accompagné comme une réponse efficace et déjà identifiée à la mobilité des personnes. Il est en effet indispensable de pouvoir trouver un logement adapté et abordable à proximité du lieu de travail et le logement accompagné est une des réponses possibles à cette problématique.

Olivier Rigault
PRÉSIDENT

sommaire

5 → Synthèse de l'enquête

7 → Les modalités de l'étude

9 → Les chiffres-clés

10 → Cartographie des
emménagements 2023

13 → **Focus :** les personnes en mobilité

19 → Les résidences sociales généralistes

23 → Les résidences jeunes

28 → Les pensions de famille
et résidences accueil

32 → Les foyers de travailleurs migrants

synthèse de l'enquête

Nos indicateurs permettent d'illustrer que le logement accompagné :

- joue un **rôle essentiel en faveur de l'accès au logement des personnes modestes**,
- contribue à **améliorer la situation des personnes**,
- est une **réponse aux enjeux de mobilité géographique des jeunes** accédant à l'emploi.

→ **Un outil indispensable de la politique du Logement d'abord**

Le logement accompagné joue un rôle essentiel dans la politique du Logement d'Abord et permet de lutter contre le sans-abrisme en apportant une solution de logement accessible rapidement aux personnes dans les situations les plus précaires. Ainsi, la proportion de personnes issues de la rue et de structures d'hébergement qui ont emménagé dans le logement accompagné s'établit à 35 % en 2023. Hors logement jeune, ce chiffre monte à 44 %.

Cela représente environ 12 000 personnes à l'échelle du parc de logements gérés par les adhérents de l'Unafo.


Le Logement accompagné facilite aussi l'accès au logement pour les travailleurs à faibles revenus : une large majorité des personnes ayant emménagé en 2023 sont en situation d'activité (58 %). 53 % des personnes entrantes ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté et 26 % disposent de moins de 608 € par mois.

Avec un taux de rotation moyen élevé - 22 % en 2023 - le logement accompagné participe à la fluidité des parcours logement : le secteur représente ainsi une part significative dans les attributions de logements sociaux, notamment si l'on compare au parc locatif social familial dont le taux de rotation est près de 3 fois plus faible (8,4% en 2021)

→ **L'amélioration de la situation des résidents**

À la sortie du logement accompagné, près de la moitié des personnes disposent d'un revenu supérieur au seuil de pauvreté, dont 35 % au-delà de 1 500 €. La part des personnes au-dessus du seuil de pauvreté s'améliore de 13 points entre l'entrée et la sortie des résidences.

Autre indicateur plus significatif encore que les revenus : la situation de logement de celles et ceux qui quittent les résidences. Celle-ci s'améliore fortement : 61 % des personnes quittent leur résidence pour une solution de logement classique dans le parc social ou privé. 12 % des personnes restent dans un dispositif de logement accompagné.



À LA SORTIE
DU LOGEMENT
ACCOMPAGNÉ, PRÈS
DE LA MOITIÉ DES
PERSONNES DISPOSENT
D'UN REVENU SUPÉRIEUR
AU SEUIL DE PAUVRETÉ,
DONT 35 % AU-DELÀ DE
1 500 €.

→ Une réponse adaptée aux jeunes actifs en situation de mobilité

La flexibilité des dispositifs favorise la mobilité professionnelle, qui est citée comme motif d'entrée pour un quart des personnes (25 %), ce chiffre atteignant 40 % dans les résidences pour jeunes.

La capacité de notre secteur à apporter une solution immédiate de logement autonome et abordable, facilite les mouvements et les installations rapides et permet, notamment dans les résidences pour jeunes, de répondre aux besoins de ceux qui souhaitent accéder à des territoires plus attractifs pour y trouver leurs premiers emplois.

→ Une augmentation constante des femmes parmi les personnes emménageant

La majorité des personnes ayant emménagé dans un logement-foyer reste des hommes (67 %) mais la part des femmes est globalement en hausse constante depuis 2013 et correspond en 2023 à 33 % des entrants, contre 24 % il y a dix ans.

Les modalités de l'étude

L'Unaf o a collecté un ensemble de données brutes, telles qu'elles étaient présentes dans les systèmes d'information de ses adhérents.

L'enquête a porté sur les personnes ayant emménagé (entrées) ou ayant quitté (sorties) leur logement entre le 1er janvier et le 31 décembre 2023. Il s'agit d'une enquête sur les flux et non d'une enquête d'occupation.

20 données ont été demandées à l'entrée (type de logement, type de résidence, date d'entrée dans les lieux, composition familiale, type de revenus et d'activités, ressources, situation de logement précédente, etc.) et 22 données demandées à la sortie (dont la date de départ et la destination).

L'Unaf o et la société Soft Report ont ensuite retraité ces données, différentes selon les systèmes d'information des adhérents, pour les faire converger vers des items comparables. Pour chaque indicateur, nous avons écarté les réponses équivalentes à « non renseigné », dans le même but de lisibilité. Le taux de « non renseigné » est toutefois observé pour mesurer la qualité de chacune des données.

53 adhérents ont répondu : AATES, ACPM, ADAPEI-ARIA85, ADEF, ADELIS, ADOMA, AGARSP, AH Bretagne, AISH, ALEOS, ALFA3A, ALFI, ALJT, ALOTRA, ALVE, AMLI, API Provence, Apprentis d'Auteuil, ARALIS, AREAMS, ARELI, ARPEJ, , CASP, CCAS de Châteauroux, CCAS de Lisieux, CCAS Saint-Lô, COALLIA, CoopAgir, Diaconesses de Reuilly, Entraide Le Relais, Etap'Habitat, FMS88, Gammes, GCSMS Novacharonne, GEREHODI, Habitat et Humanisme, Habitat Jeunes Périgord Noir, Hénéo, Horizon Amitiés, LADAPT, Le Coin Familial, Le Relais Vallona Les Invités au Festin, , Normandie Génération, Petits Frères des Pauvres, Prim'Toit, RESIDETAPE, RHESO, Sainte Constance, Soleillades 41, SOS Femmes Accueil, UDAF 63, UDAF 67.



Grâce à leur participation active, il a été possible d'exploiter les données à l'entrée (28 830 entrées) et à la sortie (27 000 sorties) relatives à un parc de plus de 130 000 logements, représentant plus de 80 % du parc total des adhérents de l'Unafo.

POUR UNE MEILLEURE LECTURE DES INDICATEURS, NOUS AVONS REGROUPE LES DIFFÉRENTES RÉSIDENCES DE NOS ADHÉRENTS EN 4 DISPOSITIFS MAJEURS

- **Les résidences sociales** : résidences sociales généralistes et résidences sociales issues du plan de traitement des foyers de travailleurs migrants
- **Les résidences pour jeunes** : foyers de jeune travailleurs, résidences sociale-FJT, résidences jeunes actifs, résidences étudiantes conventionnées
- **Les pensions de famille et résidences accueil**
- **Les foyers de travailleurs migrants**

Les volumes d'entrées et de sorties des réponses à l'enquête se répartissent de la façon suivante :

2023	ENTRÉES	SORTIES
Résidences sociales	14 731	12 625
Résidences pour jeunes	11 130	10 494
Pensions de famille et résidences accueil	1 017	638
Foyers de travailleurs migrants	1 952	3 243
TOTAL	28 830	27 000



LA REPRÉSENTATIVITÉ DES DISPOSITIFS DANS LE PANEL D'ÉTUDE

La part des résidences sociales généralistes est majoritaire dans notre enquête. Celle des résidences pour jeunes est en progression constante depuis 2018 à l'inverse des FTM qui poursuivent leur transformation en résidences sociales (ce qu'illustre le nombre nettement plus important de sorties que d'entrées dans ce dispositif). La part des pensions de famille/résidences accueil reste la plus faible et minoritaire, mais elle continue d'augmenter chaque année.

→ Les chiffres-clés 2023

→ **22%**

de **taux de rotation moyen** : le logement accompagné participe à la fluidité de l'offre de logement, notamment en zone tendue

→ **34%**

des entrants en 2023 viennent de la rue ou de centres d'hébergement.

Hors logement jeune, ce chiffre est de 45 %. À l'échelle de l'Unafo, cela correspond à plus de 12 000 personnes sorties de la rue ou de l'hébergement d'urgence : **le logement accompagné est un outil essentiel de la politique d'accès au logement**

→ **61%**

des personnes quittent leur logement accompagné pour une solution de logement, social ou privé : le logement accompagné est un tremplin pour les personnes logées

→ **58%**

des entrants disposent d'un revenu d'activité : le logement accompagné propose une solution de logement aux travailleurs modestes et/ou en mobilité

→ **53%**

des entrants ont des revenus inférieurs au seuil de pauvreté, et 26 % disposent de moins de 608 € par mois : le logement accompagné répond au besoin de logement des plus précaires

→ **59%**

des sortants disposent d'un revenu supérieur au seuil de pauvreté, 35 % au-delà de 1 500 € : le logement accompagné favorise l'amélioration de la situation économique des résidents



Les emménagements en 2023 ont principalement eu lieu en résidences sociales (51 %), qui est le type de logement accompagné le plus répandu dans le patrimoine des adhérents ayant répondu à l'enquête. La part des entrées en résidences pour jeunes (39 %) est en constante progression tout comme la part de logements représentés, désormais légèrement supérieure à celle des foyers de travailleurs migrants (16 %). Ces derniers ne représentent plus que 7 % des emménagements.

L'augmentation de la part des emménagements dans les pensions de famille et résidences accueil par rapport aux années précédentes se poursuit et permet d'affiner la représentativité des indicateurs pour ce dispositif.

LA REPRÉSENTATIVITÉ DES DISPOSITIFS DANS LE PANEL D'ÉTUDE

Un quart des personnes arrivées en 2023 a motivé sa demande pour des raisons de mobilité professionnelle, d'accès à des stages ou pour leurs études.

Dans les résidences pour jeunes, ce motif représente même près de 40 % des demandes.

Les jeunes, travailleurs ou en apprentissage, ou encore les travailleurs précaires, voient dans le logement accompagné une solution de logement autonome, accessible et sécurisante.

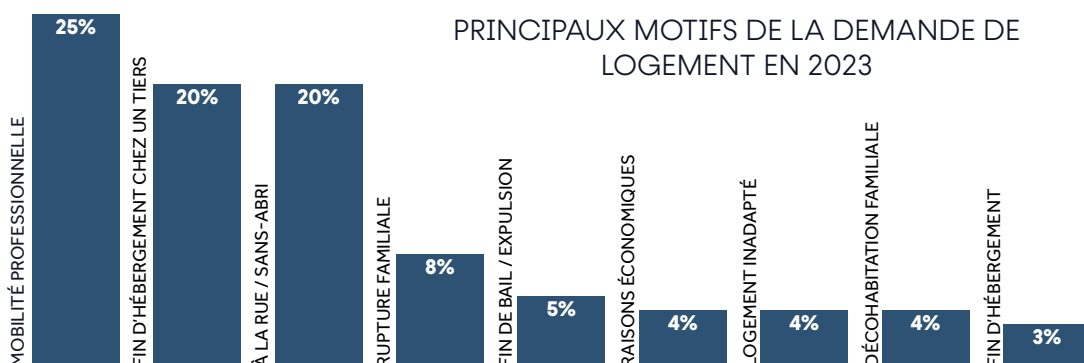
→ Le logement accompagné : des solutions diverses pour des besoins particuliers

Le logement accompagné recouvre une diversité de solutions, toutes conçues pour répondre à des besoins particuliers.

Les personnes qui accèdent à un logement accompagné se trouvent souvent dans une situation de précarité forte. 20 % des personnes arrivées dans un logement accompagné se déclaraient à la rue au moment de la demande.

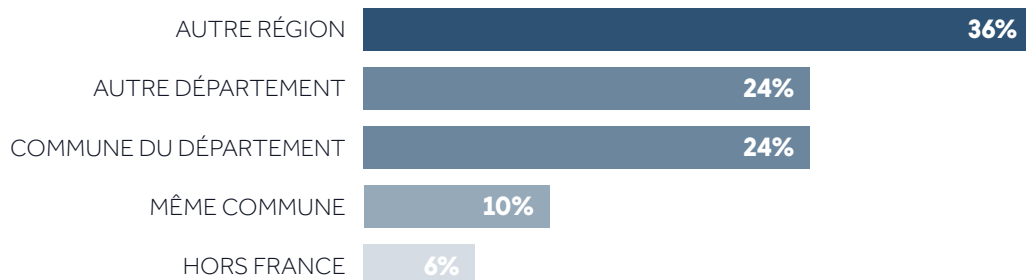
La part des personnes citant une situation de précarité à court terme (fin de bail/expulsion, fin d'hébergement chez un tiers ou en structure, rupture familiale et violence familiale, raison économique...) est très importante (40 %).

Particulièrement, on note une hausse des demandes pour des raisons de rupture et de violence familiale (8 % contre 4 % en 2022).



ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES PERSONNES

La part des personnes provenant d'une autre région est significativement plus importante que l'année dernière. Cela peut s'expliquer par un usage accru de la résidence sociale pour des personnes en mobilité géographique, que ce soit pour l'accès à l'emploi ou à l'enseignement.





FOCUS

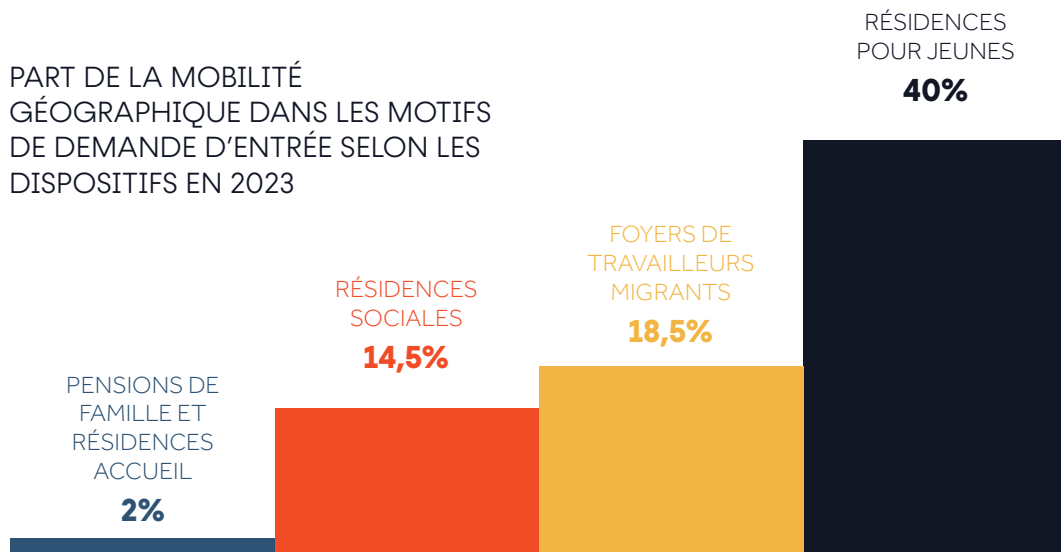
Les personnes en mobilité

Un récent sondage réalisé par Ipsos pour Sofiap (filiale de la Banque postale et de la SNCF proposant des prêts immobiliers subventionnés par les employeurs à destination de leurs salariés) indique que 25% des salariés (38% chez les moins de 30 ans) ont refusé une offre d'emploi faute de pouvoir trouver un logement adapté à proximité du lieu de travail proposé. Ceci illustre l'importance de disposer d'une offre de logements abordables et facilement accessibles pour les salariés en mobilité. Cette problématique se retrouve également chez les étudiants, apprentis ou stagiaires qui, par définition, vont devoir accéder de manière temporaire à des bassins d'emplois – ou d'enseignement- avec des moyens financiers limités.

Le logement accompagné est une des réponses possibles à cette problématique et a été identifié comme telle par les personnes en mobilité : la mobilité professionnelle est le motif avancé dans leur demande de logement par 25% des personnes ayant emménagé dans le logement accompagné en 2023.

Cette motivation ne se retrouve toutefois pas de façon identique à l'entrée de tous les types de logement accompagné. Elle est très largement partagée en résidence pour jeunes (40% des entrants), moins en FTM (18,50%) et en résidence généraliste (14,50%) et très peu en pension de famille/ résidence accueil (2%)

PART DE LA MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE DANS LES MOTIFS DE DEMANDE D'ENTRÉE SELON LES DISPOSITIFS EN 2023



QUEL EST LE PROFIL DES PERSONNES EN MOBILITÉ ?

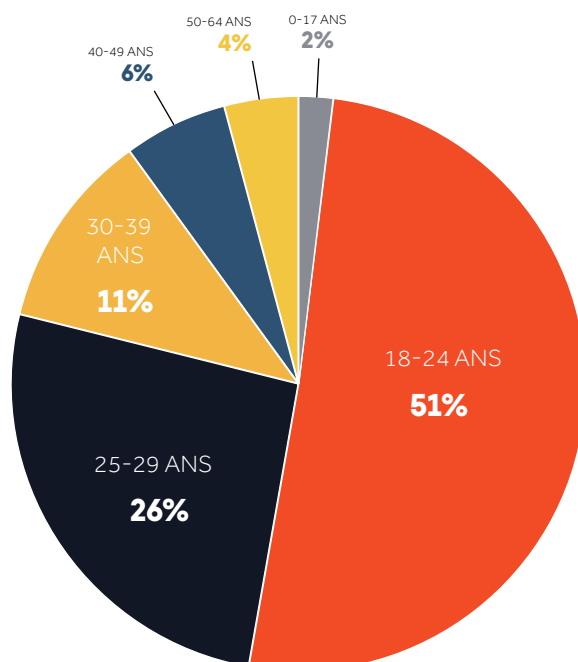
Les demandeurs sont principalement des hommes (62%) mais la part des femmes est significative (38%).

La majorité (85%) des entrants sont des personnes seules mais, la part des couples (14%) est plus élevée que la moyenne générale des entrants (7%). Les familles monoparentales sont moins représentées (1% contre 5% en moyenne générale).

75%

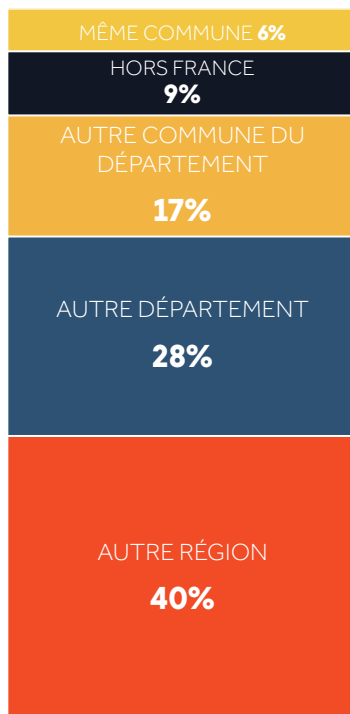
DES DEMANDEURS SONT JEUNES (- DE 30 ANS) ET **SEULEMENT 10% ONT PLUS DE 40 ANS.**

47% des personnes sont de nationalité française et 53% sont ressortissant étrangers.



QUEL EST LEUR PARCOURS LOGEMENT ?

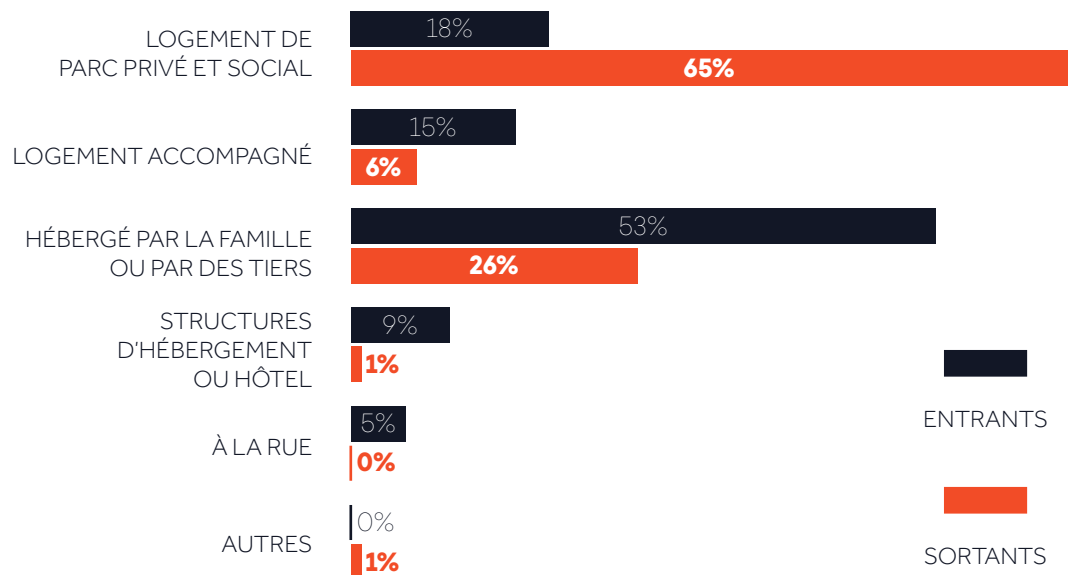
Assez logiquement, la part de personne venant de la commune de la résidence est très faible. Le contingent le plus important concerne les personnes venant d'une autre région. Toutefois, les personnes venant d'un autre département ou d'une autre commune au sein du département représentent ensemble 45% des situations : la résidence sociale se présente bien comme une solution d'accès à l'emploi ou à l'enseignement y compris pour des personnes a priori relativement proches.



Les personnes sont majoritairement en situation de cohabitation avant l'entrée en résidence sociale, soit en famille (32%), ce qui est le cas de nombreux jeunes avant un premier emploi ou l'entrée en étude supérieure dans une autre zone géographique, soit chez un tiers (21%) qui peut correspondre à une situation d'attente avant de trouver une solution de logement plus pérenne. Une part non négligeable des personnes est en situation de logement autonome, que ce soit dans le parc privé ou social « familial » (18%) ou dans une structure de logement accompagné (15%). Les situations les plus précaires concernent une part limitée des entrants.

A la sortie, la très grande majorité des personnes intègrent un logement autonome du parc privé (54%) ou social (11%) ou poursuivent leur parcours dans le logement accompagné (6%). Un quart des personnes retrouve une situation d'hébergement dans la famille (17%) ou chez des tiers (9%), ce qui est cohérent avec l'usage transitoire du logement accompagné par des jeunes, pour une première expérience professionnelle, un stage ou l'apprentissage.

SITUATION DE LOGEMENT AVANT ET APRÈS LES SÉJOURS EN LOGEMENT ACCOMPAGNÉ EN 2023

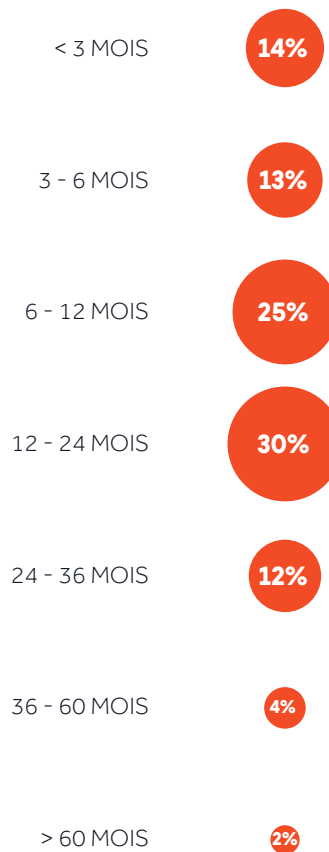


Les personnes sont majoritairement en situation de cohabitation avant l'entrée en résidence sociale, soit en famille (32%), ce qui est le cas de nombreux jeunes avant un premier emploi ou l'entrée en étude supérieure dans une autre zone géographique, soit chez un tiers (21%) qui peut correspondre à une situation d'attente

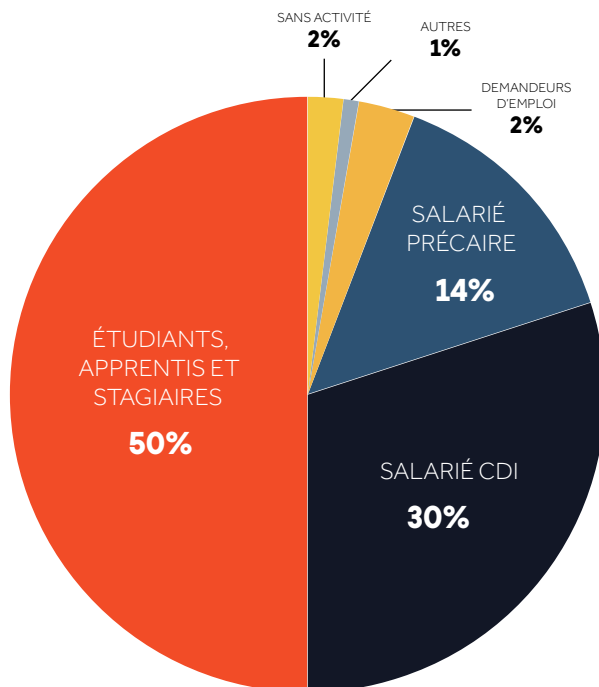
avant de trouver une solution de logement plus pérenne. Une part non négligeable des personnes est en situation de logement autonome, que ce soit dans le parc privé ou social « familial » (18%) ou dans une structure de logement accompagné (15%). Les situations les plus précaires concernent une part limitée des entrants.

A la sortie, la très grande majorité des personnes intègrent un logement autonome du parc privé (54%) ou social (11%) ou poursuivent leur parcours dans le logement accompagné (6%). Un quart des personnes retrouve une situation d'hébergement dans la famille (17%) ou chez des tiers (9%), ce qui est cohérent avec l'usage transitoire du logement accompagné par des jeunes, pour une première expérience professionnelle, un stage ou l'apprentissage.

La fonction de transition du logement accompagné pour les personnes en mobilité professionnelle apparaît clairement à l'observation des durées de séjour : **plus de la moitié des séjours (52%) sont inférieurs à un an et plus de 80% ne dépassent pas 2 ans.**



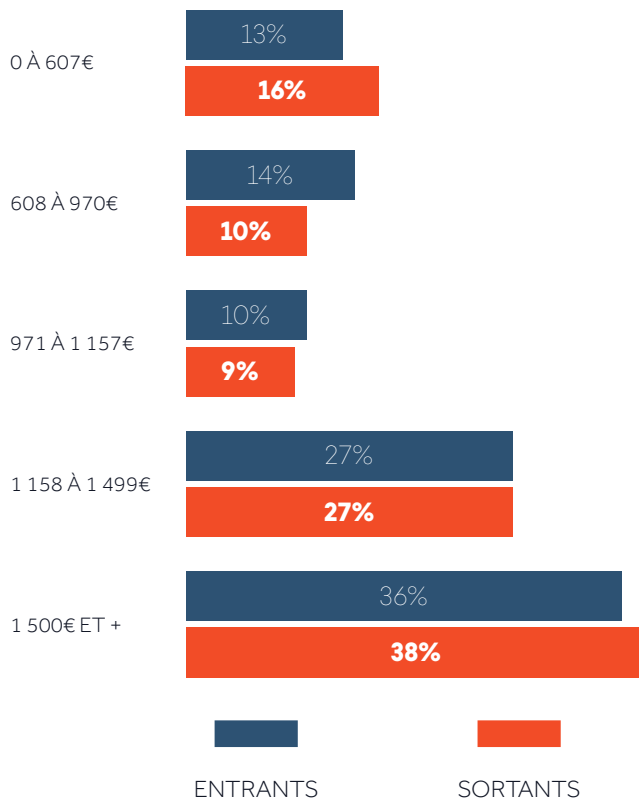
QUELLE EST LEUR SITUATION ÉCONOMIQUE ?



Les personnes en mobilités professionnelles se répartissent à part presque égales entre salariés et étudiants/apprentis/stagiaires.



Les ressources à l'entrée des personnes en mobilité professionnelle sont en moyenne plus élevées que celles de l'ensemble des entrants en logement accompagné : 27% des ménages sont en dessous du seuil de pauvreté contre 43% tous entrants confondus. De même la tranche supérieure concerne 36% des entrants en mobilité pro contre 26% tous motifs confondus. On note toutefois très peu d'évolution entre les revenus des entrants et des sortants : il s'agit moins pour les personnes de transformer leur situation économique que de simplement accéder à des bassins d'emploi à un coût abordable.



→ Les résidences sociales généralistes

→ LE PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE 2023

82 987 logements concernés (64 % du parc), 14 731 entrées (51 % de la totalité des entrées) pour 12 625 sorties (47 % de la totalité des sorties).



QUI SONT LES PERSONNES QUI EMMÉNAGENT EN RÉSIDENCES SOCIALES GÉNÉRALISTES ?

L'ÂGE MÉDIAN DES ENTRANTS EST DE

34 ans

▮ Dans les résidences généralistes, 35 % des entrants ont moins de 30 ans. 59 % ont entre 30 et 64 ans.

▮ En résidences ex-FTM, 35 % des personnes ayant emménagé ont moins de 30 ans. Les 30-64 ans représentent 57 % des entrants.



La résidence sociale généraliste, **une solution adaptée à tous les âges !**

0 - 17 ANS 1%

18 - 24 ANS 16%

25 - 29 ANS 18%

30 - 39 ANS 26%

40 - 49 ANS 16%

50 - 64 ANS 17%

65 - 74 ANS 4%

75 ANS ET + 2%

70 % des entrants sont des hommes :

- 70 % en RS généralistes,
- 77 % en RS ex-FTM

2/3 sont des ressortissants étrangers

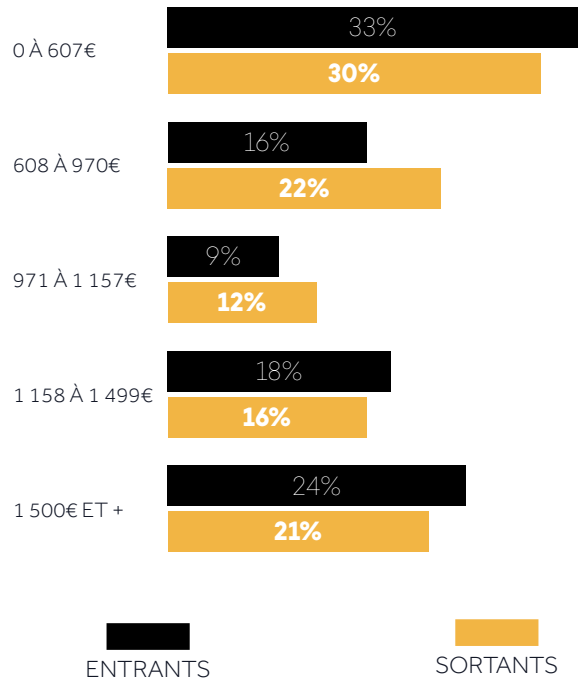
Et en grande majorité des personnes seules (86 %) mais avec une part non négligeable de couples avec ou sans enfants (10 %) et familles monoparentales (8 %). On note 14 % de couples sans enfants en RS ex-FTM.

QUELLE EST LEUR SITUATION ÉCONOMIQUE ?

33%

DES PERSONNES QUI EMMÉNAGENT ONT DES REVENUS INFÉRIEURS À 607€ CONTRE **30%** À LA SORTIE

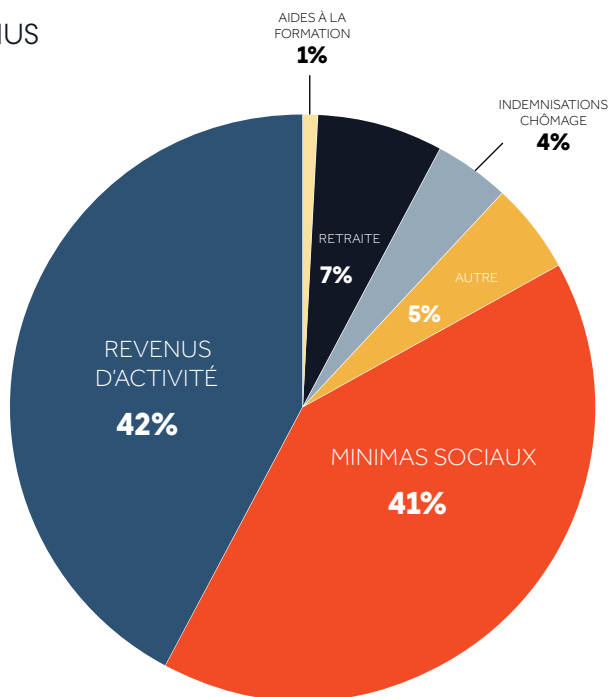
L'effet positif du séjour en résidence sociale sur la situation économique des personnes tend à se réduire en 2023 : la proportion de personnes en dessous du seuil de pauvreté à l'entrée est plus faible qu'en 2022 (58 % contre 62 %) et, surtout, cette proportion est plus élevée chez les personnes sortantes (64 %)



La résidence sociale généraliste, **un rôle de stabilisateur** grâce à l'accompagnement et aux actions collectives



SOURCE DE REVENUS DES ENTRANTS EN 2023

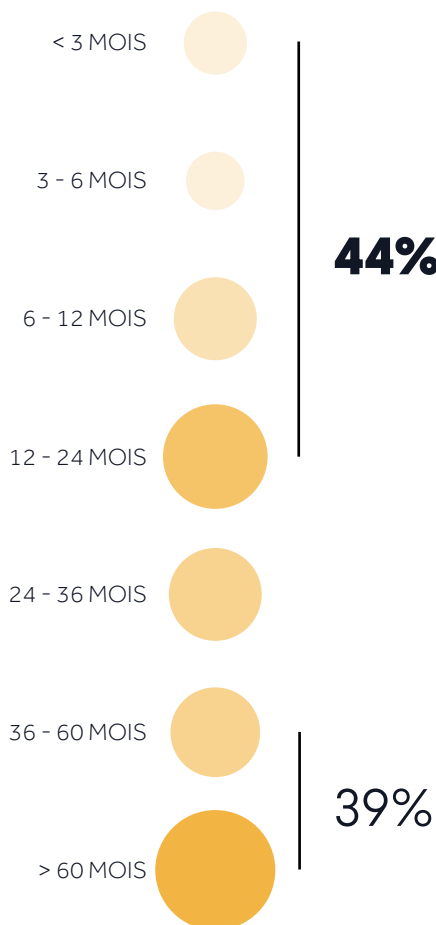


QUELLE EST L'ÉVOLUTION DE LEUR SITUATION D'HABITAT ?

27 mois
DURÉE D'OCCUPATION
MÉDIANE

La durée de séjour varie selon les dispositifs, par exemple :

- En résidences généralistes, 56 % des personnes sont restées plus de 2 ans,
- En résidences ex-FTM, la durée médiane est de 21 mois avec des différences marquées : 24 % sont restés plus de 60 mois, correspondant au profil des résidents historiques tandis que 21 % sont restés moins de 6 mois

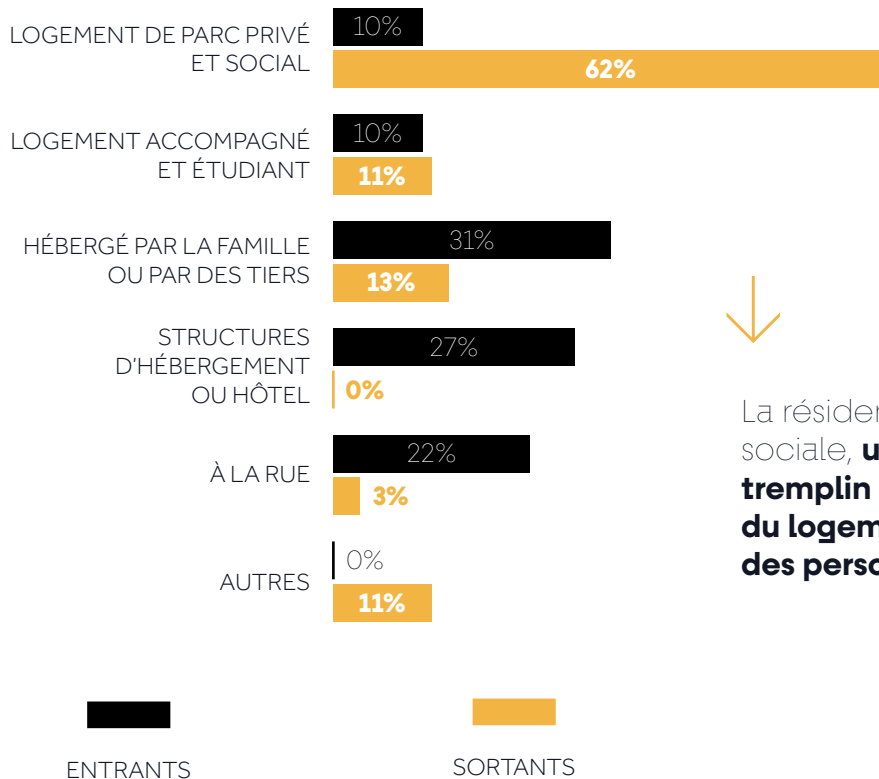


La résidence sociale généraliste, **une situation adaptée à chaque parcours**



UNE AMÉLIORATION SENSIBLE DE LA SITUATION DE LOGEMENT AVANT ET APRÈS

Près de la moitié des personnes ayant emménagé en résidence sociale en 2023 trouvent ainsi une issue à une situation très précaire, étant soit à la rue soit en centre d'hébergement. A l'inverse, la sortie se fait très majoritairement (62 %) pour une solution de logement pérenne. A noter cette année une part importante de décès (8 %) dans les fins de séjour qui illustre la part grandissante des personnes âgées présentes en résidence sociale (notamment le public historique des FTM que l'on retrouve aujourd'hui en RS ex-FTM)



La résidence sociale, un **tremplin en faveur du logement des personnes**

→ Les résidences jeunes

→ LE PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE 2023

22 694 logements concernés (17 % du parc), 11 130 entrées (39 % de la totalité des entrées) pour 10 596 sorties (38 % de la totalité des sorties).

QUI SONT LES PERSONNES QUI EMMÉNAGENT DANS LES RÉSIDENCES JEUNES ?

L'ÂGE MÉDIAN DES ENTRANTS EST DE

23 ans

Les moins de 25 ans, plus éloignés des minima sociaux, sont largement majoritaires dans les FJT (79 %), RS-FJT (77 %) et les résidences étudiantes (72 %). La part des moins de 25 ans est moins importante dans les RSJA (46 %) mais est également majoritaire. Les RSJA accueillent néanmoins davantage de personnes de plus de 25 ans, dont 39 % ayant entre 25 et 29 ans et 11 % ayant entre 30 et 39 ans.



Une solution adaptée à **tous les profils de jeunes**



0 - 17 ANS

2%

18 - 24 ANS

62%

25 - 29 ANS

28%

30 - 39 ANS

6%

40 - 49 ANS

1%

50 ANS ET +

1%

57 % des entrants sont des hommes :

- Il s'agit de la répartition la plus proche de l'équilibre parmi l'ensemble des dispositifs de logements accompagnés,
- Les femmes sont mêmes majoritaires à l'entrée en résidences étudiantes (51 %)

On note une part prépondérante de ressortissants étrangers dans les RSJA (62 %) et les FJT(56 %)

Inversement, dans les résidences étudiantes (56 %), les entrants sont, pour une légère majorité, de nationalité française.

Et en grande majorité des personnes seules (90 %), bien que l'on note une part significative de couples et familles (10 %). On retrouve près d'un quart de couples en résidences étudiantes (24 %).

QUELLE EST LEUR SITUATION ÉCONOMIQUE ?

44%

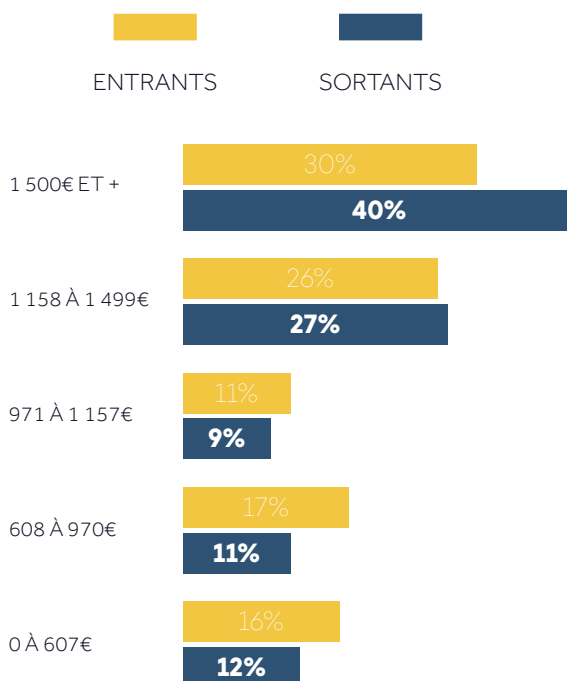
DES PERSONNES QUI EMMÉNAGENT ONT DES REVENUS INFÉRIEURS AU SEUIL DE PAUVRETÉ CONTRE **32%** À LA SORTIE

Les résidences pour jeunes offrent des solutions de logement à des jeunes en précarité mais elles ciblent également des profils en quête de solution immédiate de logement pour les besoins de leur emploi, stages ou études, qui peuvent avoir des revenus légèrement supérieurs à la moyenne nationale

30 % ont des revenus mensuels supérieurs à 1500 € à l'entrée, cette part augmente de 10 points et passe à 40 % à la sortie

Particulièrement, une forte proportion de personnes accueillies a des revenus dépassant les 1 500 € à l'entrée : 31 % en RS-FJT et 40 % en RSJA. Cette proportion est plus faible dans les autres résidences pour jeunes

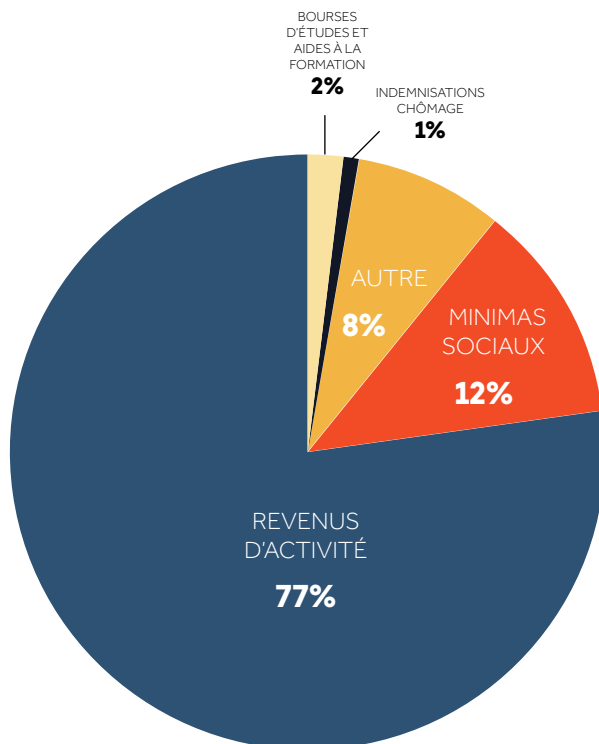
RESSOURCES DES PERSONNES À L'ENTRÉE ET À LA SORTIE EN 2023



Un **accès privilégié au logement** pour les jeunes actifs modestes



SOURCE DE REVENUS DES ENTRANTS EN 2023



QUELLE EST L'ÉVOLUTION DE LEUR SITUATION D'HABITAT ?

17 mois

DURÉE D'OCCUPATION
MÉDIANE

La durée de séjour varie légèrement selon les dispositifs, par exemple :

- La très grande majorité des personnes sont restées moins de 2 ans dans les FJT (79 %) et résidences étudiantes (73 %).
- En RS-FJT, les durées de séjour de moins de 2 ans étaient très élevées l'année dernière (82 %), elles ont clairement baissé en 2023 (63 %). En RSJA, une grande majorité est également restée moins de 2 ans (65 %).



Les résidences pour jeunes, **un sas vers le logement autonome**

< 3 MOIS

9%

3 - 6 MOIS

9%

6 - 12 MOIS

20%

12 - 24 MOIS

30%

24 - 36 MOIS

18%

36 - 60 MOIS

10%

> 60 MOIS

3%

72%

11%



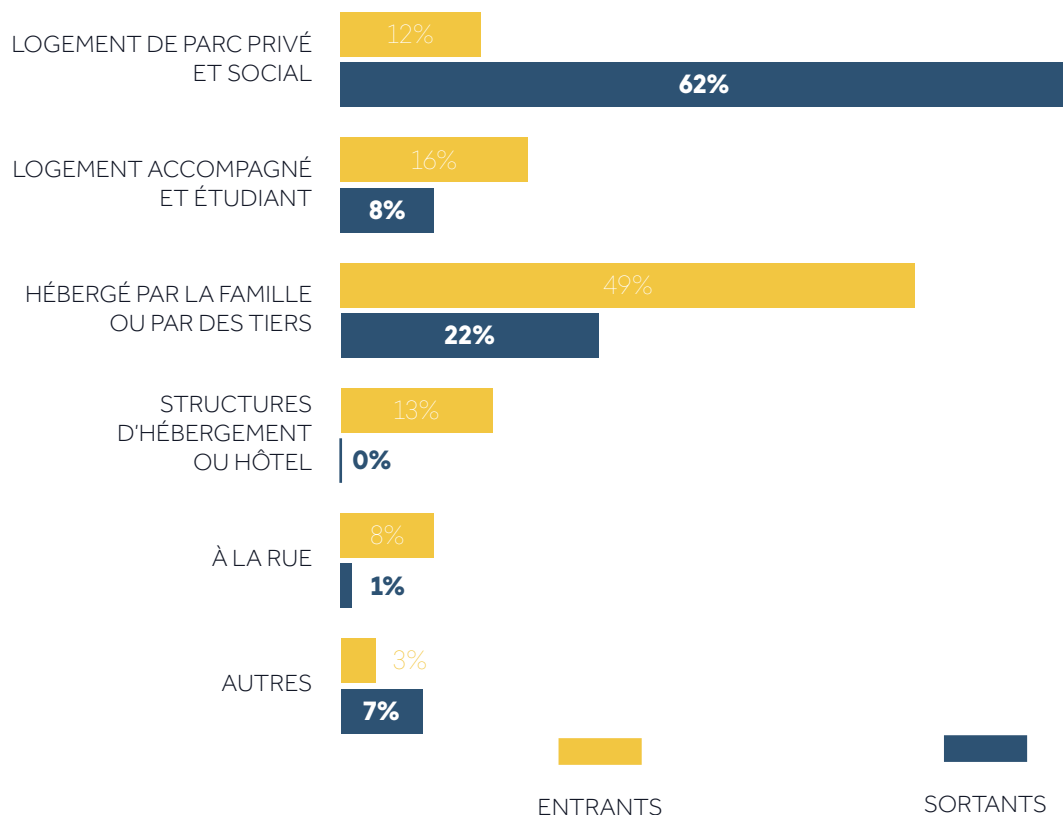
UNE AMÉLIORATION
SENSIBLE DE LA
SITUATION DE
LOGEMENT AVANT ET
APRÈS

Si globalement, la grande majorité des personnes accèdent à une situation de logement stable, c'est **principalement vers le parc privé**.

En résidence étudiante, c'est même plus de la moitié. C'est également la majorité des cas en RS-FJT et RSJA (41 %) et un tiers en FJT (34 %).

Pour les FJT, on note cependant un part non négligeable de personnes devant être hébergées par la famille à la sortie (29 %), le plus souvent ayant moins de 25 ans et ne trouvant pas de solution de logement pérenne.

SITUATION DE LOGEMENT AVANT
ET APRÈS LES SÉJOURS
EN RÉSIDENCES JEUNE



→ Les pensions de famille et résidences accueil

→ LE PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE 2023

5 383 logements concernés (4 % du parc), 1 017 entrées (4 % de la totalité des entrées) pour 663 sorties (2 % de la totalité des sorties).

QUI SONT LES PERSONNES QUI EMMÉNAGENT EN RÉSIDENCES SOCIALES GÉNÉRALISTES ?

L'ÂGE MÉDIAN DES ENTRANTS EST DE

51 ans

- | 56 % des entrants ont plus de 50 ans
- | 45% des entrants ont entre 50 et 64 ans
- | 10 % ont moins de 30 ans



Les pensions de famille s'adressent majoritairement à un **public plutôt âgé ayant déjà eu pour la plupart un parcours de rue ou de structures d'hébergement**



18 - 24 ANS

4%

25 - 29 ANS

6%

30 - 39 ANS

14%

40 - 49 ANS

20%

50 - 64 ANS

45%

65 - 74 ANS

8%

75 ANS ET +

3%

75% des entrants sont des hommes :

- En grande majorité de nationalité française, seuls 15 % sont ressortissants étrangers

- Et en très large majorité des personnes seules (97 %)

QUELLE EST LEUR SITUATION ÉCONOMIQUE ?

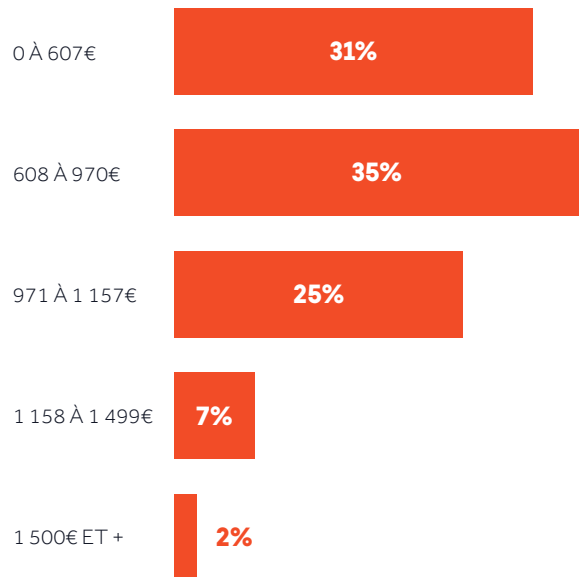
72%

DES PERSONNES PERSONNES ENTRANTES SONT BÉNÉFICIAIRES DES MINIMAS SOCIAUX ET SEULES **6%** ONT DES REVENUS D'ACTIVITÉ



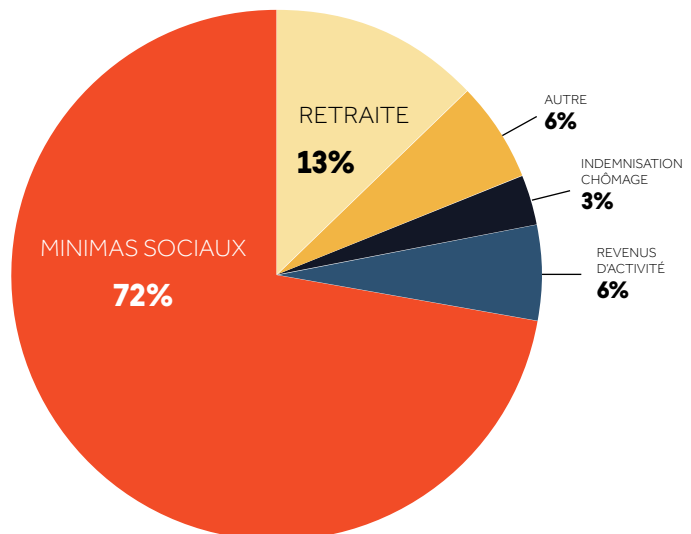
Les pensions de famille et résidences accueil confirment leur **vocation à accueillir les personnes économiquement les plus précaires**

RÉPARTITION PAR TRANCHE DE REVENUS DES ENTRANTS



RÉPARTITION DES ENTRANTS PAR TYPE DE REVENUS

Moins de 10% des personnes qui emménagent ont un revenu supérieur au seuil de pauvreté





Les pensions de famille et résidences accueil remplissent pleinement leur rôle en répondant aux besoins des **personnes à très faibles ressources, en situation d'isolement et ayant connu un parcours de vie chaotique**

QUELLE EST L'ÉVOLUTION DE LEUR SITUATION D'HABITAT ?

34 mois

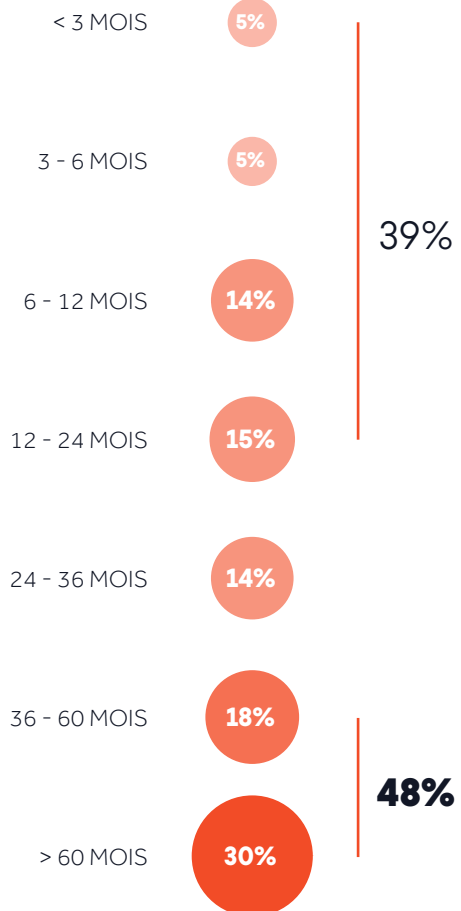
DURÉE D'OCCUPATION MÉDIANE

En raison de sa vocation pérenne, la rotation en PF et RA est plus faible mais les durées de séjour restent adaptées aux situations de chacun :

- Ainsi 39 % des personnes sont restées moins de 2 ans
- Près d'un tiers est resté plus de 60 mois



Les pensions de famille, **une solution de logement pérenne**



Pour les personnes qui souhaitent quitter la pension de famille ou la résidence accueil, la situation de logement avant et après s'améliore sensiblement.

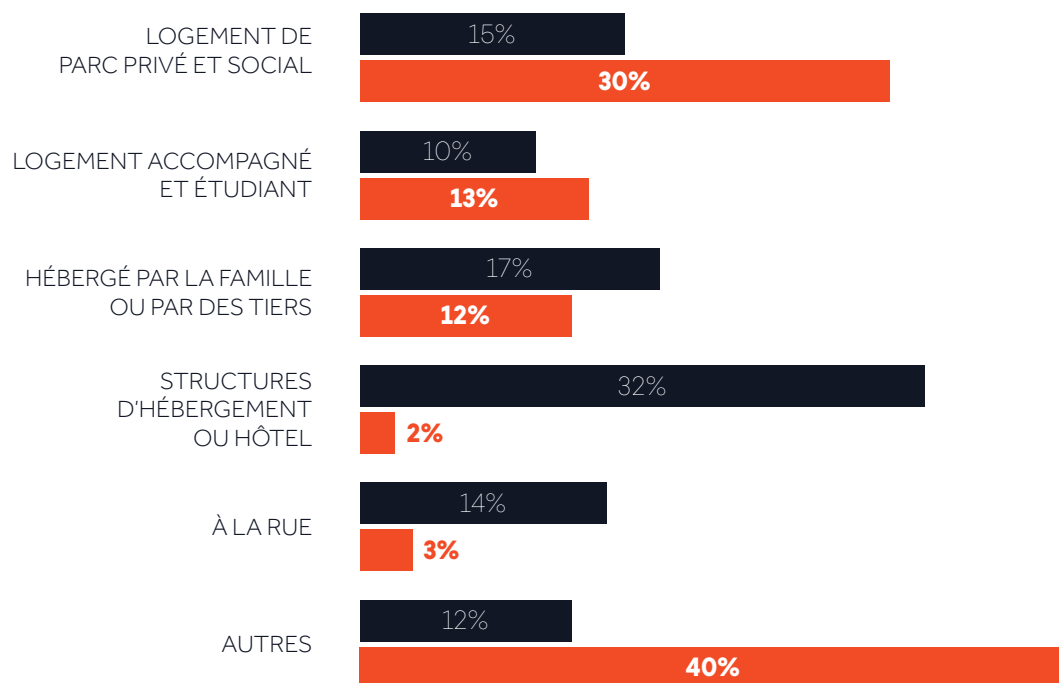
Mais les pensions de famille et résidences accueil sont également confrontées à des décès, pour plus d'un quart en 2023 (26 %), inclus dans « autres ». Les 14 % restant correspondent à des sorties vers un établissement médico-social.

La pension de famille permet d'**accéder à une situation de logement stable** pour celles et ceux qui souhaitent en partir **économiquement les plus précaires**



SITUATION DE LOGEMENT AVANT ET APRÈS LES SÉJOURS EN PENSIONS DE FAMILLE ET RÉSIDENCES ACCUEIL

ENTRANTS SORTANTS



→ Les foyers de travailleurs migrants

→ LE PÉRIMÈTRE DE L'ÉTUDE 2023

19480 logements concernés (15 % du parc), 1952 entrées (7 % de la totalité des entrées) pour 3 417 sorties (12 % de la totalité des sorties).

Dans le cadre de la poursuite du PTFTM, on constate logiquement cette année encore davantage de sorties que d'entrées.

QUI SONT LES PERSONNES QUI EMMÉNAGENT EN FOYERS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS ?

L'ÂGE MÉDIAN DES ENTRANTS EST DE

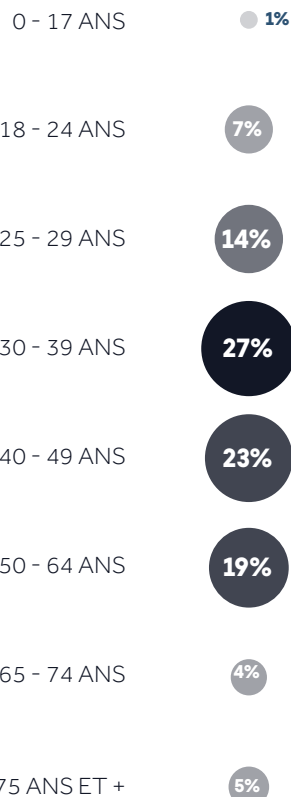
40 ans

ce qui représente un rajeunissement des nouveaux entrants par rapport à 2022 (âge médian 2022 : 52 ans)

- | 51 % des entrants ont plus de 40 ans
- | Près d'un tiers a entre 30 et 39 ans
- | Seuls 22 % ont moins de 30 ans



Une **diversification du public**, mais qui reste relativement âgé à l'entrée

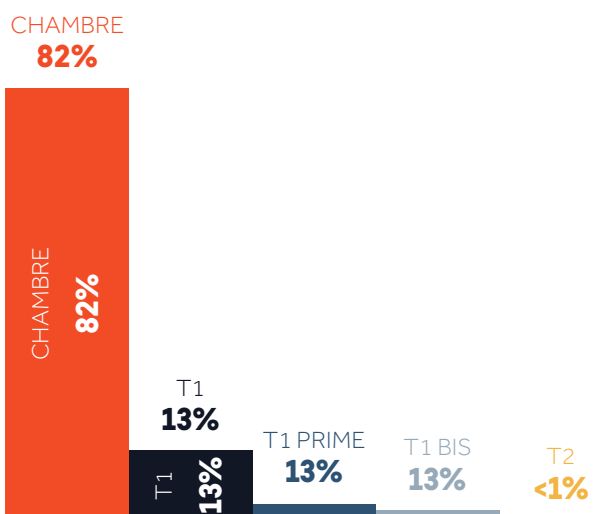


- Très large majorité d'hommes parmi les entrants : 92%
- Pour les 3/4 les entrants sont des ressortissants étrangers

- Et en grande majorité (89%) des personnes seules

QUELLE TYPOLOGIE DE LOGEMENT ?

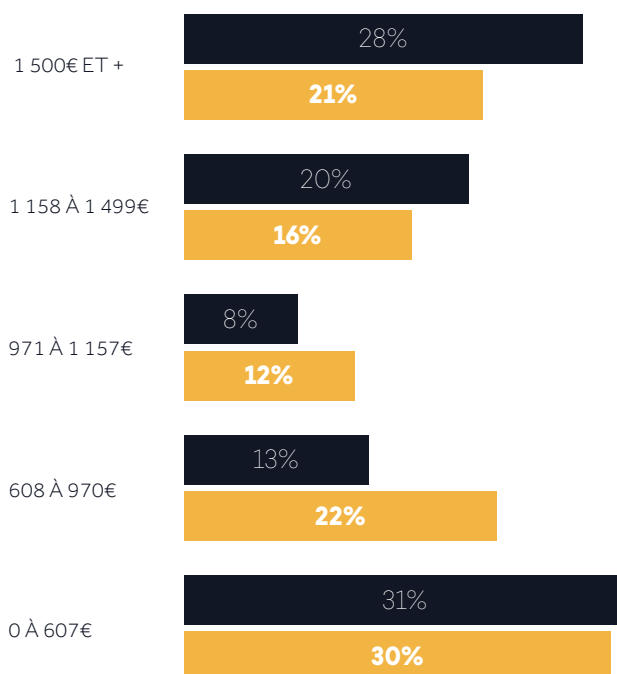
Fruit de l'histoire, les FTM contiennent en leurs seins une très large majorité de chambres. Cette typologie majoritaire rappelle la nécessaire évolution des anciens foyers en résidences sociales.



QUELLE EST LEUR SITUATION ÉCONOMIQUE ?

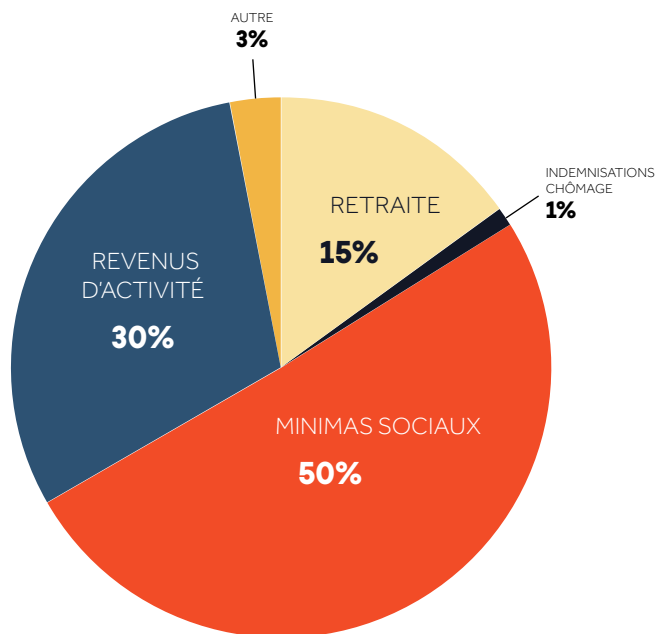
L'impact du séjour en FTM sur la situation économique des personnes restent difficile à mesurer dans la mesure où le profil des personnes sortantes (en majorité des travailleurs migrants âgés retraités) est assez différent du profil des personnes entrantes.

ENTRANTS
 SORTANTS



RÉPARTITION DES ENTRANTS PAR TYPE DE REVENUS

2023 est marqué par une nette progression des personnes ne disposant que des minima sociaux à l’emménagement (50% contre 30% en 2022).

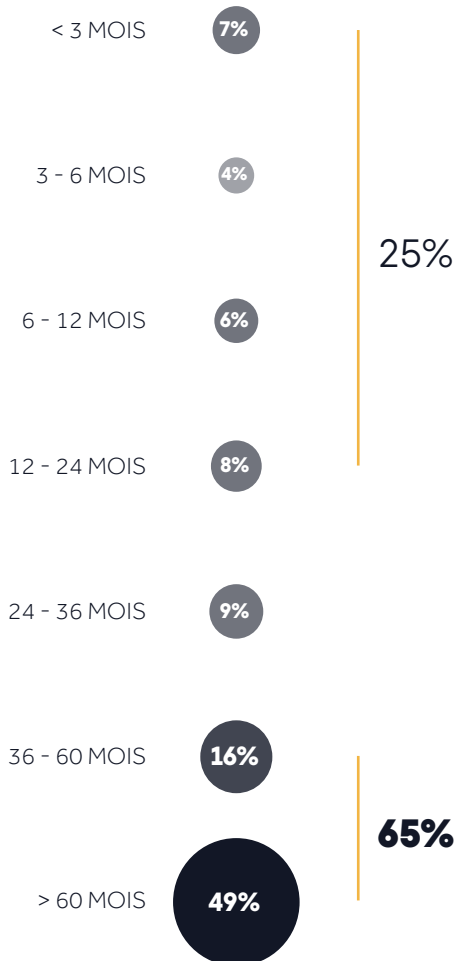


QUELLE EST L'ÉVOLUTION DE LEUR SITUATION D'HABITAT ?

59 mois
DURÉE D'OCCUPATION MÉDIANE

Le changement générationnel en cours au sein des FTM se confirme : les occupants historiques, âgés, quittent les logements après des durées de séjours très longues, notamment dans le cadre des transformations de foyers, au profit d'un public plus temporaire, souvent plus précaire, issu de la rue ou du secteur de l'hébergement.

- 75 % des personnes sont restées plus de 2 ans
- 17 % sont restées moins d'un an



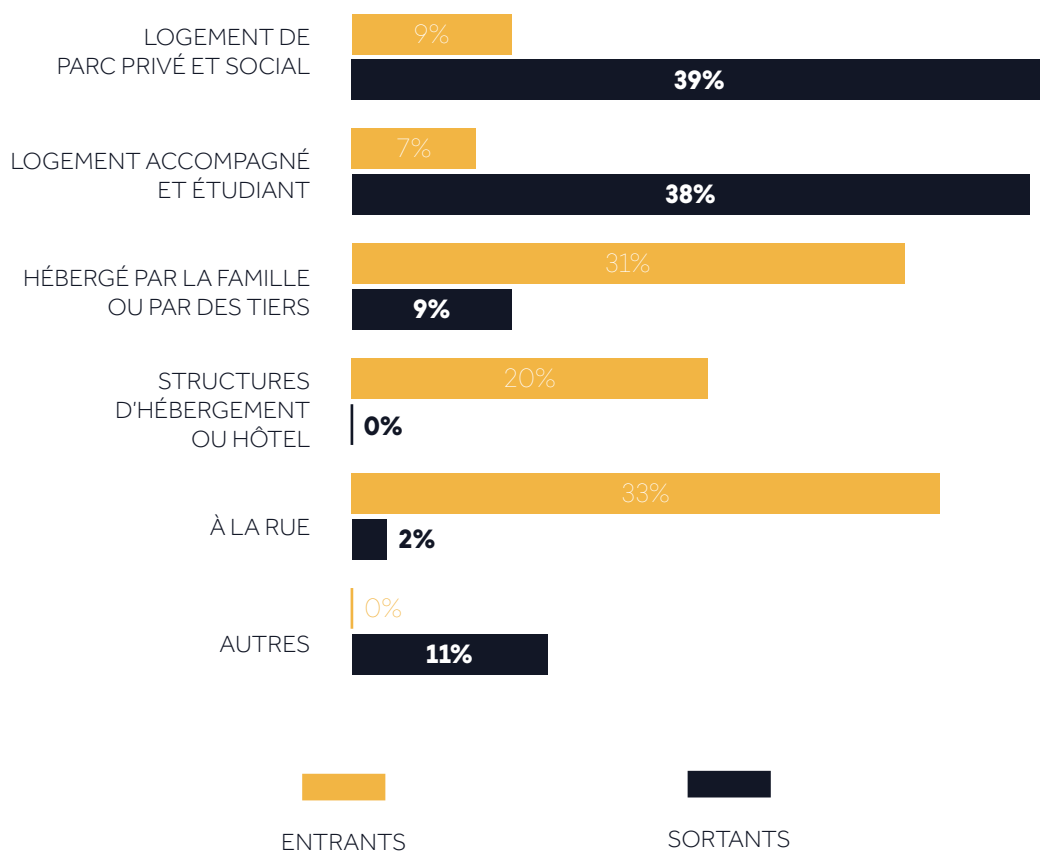
Une durée d'occupation élevée, **conforme au public historiquement accueilli**

QUELLE SITUATION AVANT ET APRÈS LES SÉJOURS EN FOYERS DE TRAVAILLEURS MIGRANTS ?

Les FTM confirment leur rôle important en matière d'accueil des personnes précarisées : plus de la moitié des entrants en 2023 viennent de la rue ou de l'hébergement. La part des personnes antérieurement hébergées par des tiers est également très importante (37%) et relève également d'une situation d'habitat relativement fragile.

A la sortie près de la moitié des personnes se dirige vers une solution de logement pérenne et un tiers vers une autre structure de logement accompagné – notamment dans le cadre des opérations de traitement des foyers.

À noter une part importante de fins de séjours dus aux décès (10%), cohérente avec le vieillissement de la population historique des foyers.





Unafo

UNION PROFESSIONNELLE DU
LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

10, rue des bluets - 75 011 PARIS
contact@unafo.org

unafo.org